

FINISTÈRE

Étourneau sansonnet. Absent de la liste des nuisibles

7 septembre 2012

Le classement des espèces nuisibles a été modifié au printemps dernier. Il relève, depuis le mois de mars, d'un arrêté du ministère de l'Écologie. Le texte définit trois groupes: le premier groupe concerne les espèces exotiques invasives (raton laveur, ragondin, vison d'Amérique, bernache du Canada...) qui peuvent être éliminées toute l'année. Le groupe 2 comprend des espèces classées pour trois années par département. Il concerne: belette, fouine, putois, renard, corbeau freux, corneille noire, pie, geai, étourneau. Le groupe 3 dépend, lui, d'un arrêté préfectoral annuel et concerne le lapin, le sanglier et le pigeon ramier.



Liste variable

L'arrêté ministériel a été publié au journal officiel le 18 août dernier. Les animaux du groupe 2, pour le Finistère, sont la fouine, le renard, le corbeau freux, la corneille noire et la pie bavarde. La liste est différente pour les Côtes-d'Armor et le Morbihan, le corbeau freux n'y figurant pas. En revanche, pour l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique, elle comprend en plus l'étourneau sansonnet.

La FDSEA étonnée

Dans le Finistère, la FDSEA s'inquiète de l'absence de l'étourneau qui était classé nuisible la saison précédente. «Les dégâts occasionnés par cette espèce sont pourtant largement connus dans les parcelles de céréales lors des semis et à la levée, sur les tables d'alimentation des animaux au champ et à l'étable avec des salissures importantes, dans les dortoirs avec des dégâts sur les plantations et des pollutions par les fientes», écrit le syndicat des exploitants agricoles dans un communiqué.

Soutien du préfet

«La Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage et la FDSEA avaient demandé le classement de cette espèce parmi les nuisibles et obtenu le soutien du préfet dans cette requête, continue le syndicat. Malgré cela, le ministère n'a pas retenu ce classement! L'étourneau sansonnet étant la cause de dégâts significatifs dans l'agriculture, la FDSEA et la Chambre d'agriculture restent mobilisées pour son classement en nuisible».

Tags : [Environnement](#) [Faune](#) [Liste nuisibles](#) [étourneaux](#)